

Département du LOIRET

**Communauté de Communes
de la Beauce Loirétaine**

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le 17 novembre, le Conseil Communautaire de la Beauce Loirétaine dûment convoqué le 10 novembre 2022, s'est réuni à la salle polyvalente de Patay, sous la présidence de Monsieur Thierry BRACQUEMOND, Président.

Conseillers en exercice :42
Conseillers présents :36
Pouvoir(s) :3
Votants :39

Conseillers titulaires présents :

Artenay : JACQUET David, CHEVOLOT Laurence, GUDIN Pascal

Boulay-les-Barres : BAILLON Olivier, GUILLON Bertrand

Bricy : PERDEREAU Louis-Robert

Bucy-le-Roi :

Bucy-Saint-Liphard : PINSARD Yves

Cercottes : SAVOURE-LEJEUNE Martial

La Chapelle-Onzerain :

Chevilly : JOLLIET Hubert, JOVENIAUX Nadine, LORCET Dominique, LEGRAND Catherine

Coinces :

Gémigny : CAILLARD Joël

Gidy : PERDEREAU Benoît, BUISSON Annick, BERNABEU Jean-Paul, MERCIER Véronique

Huêtre : BRACQUEMOND Thierry

Lion-en-Beauce : MOREAU Damien

Patay : VOISIN Patrice, PINET Odile, GUISET Eric, LAURENT Sophie, BRETON Julien

Rouvray-Sainte-Croix : BEUCHERIE Elodie

Ruan : LEGRAND Anne-Elodie

Saint-Péravy-la-Colombe : PELE Denis

Saint Sigismond :

Sougy : LEGRAND Fabienne, DAVID Eric

Tournoisis : Murielle BATAILLE

Trinay : SOUCHET Christophe

Villamblain : CLAVEAU Thierry

Villeneuve-sur-Conie : CISSE Sylvie

Conseillers suppléants présents ayant pris part au vote :

Saint Sigismond : Nicolas PINSARD, suppléant de BOISSIERE Isabelle

La Chapelle-Onzerain : RICHER Dominique, suppléant de CHASSINE TOURNE Aline

Coinces : Marie-Christine MASSON, suppléante de PAILLET Alban

Conseillers titulaires absents ayant donnés pouvoir :

Artenay : DAUDIN René donne pouvoir à JACQUET David

Cercottes : DUMINIL Marie-Paule donne pouvoir à SAVOURE-LEJEUNE Martial

Chevilly : PELLETIER Claude donne pouvoir à **LORCET Dominique**

Conseillers excusés :

Conseillers absents :

Cercottes : EDRU Pascal

Chevilly : SEVIN Marc

Bucy-le-Roi : GREFFIN Gervais

Secrétaire de séance : LEGRAND Fabienne

Numéro de délibération	Objet	Rapporteur	Décision
C2022_86	Désignation d'un secrétaire de séance	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_87	Désignation d'un nouveau représentant de la CCBL au PETR Pays Loire Beauce	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_88	Economie – Aides aux TPE – Octroi d'une aide	David JACQUET	Approuvée
C2022_89	Economie – Aides aux TPE – Octroi d'une aide	David JACQUET	Approuvée
C2022_90	Taxe d'aménagement – reversement d'une partie de la taxe d'aménagement communale à la Communauté de Communes	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée

Pour extrait certifié conforme

A Sougy, le 21 novembre 2022

Le Président,
Thierry BRACQUEMOND



Publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 21 novembre 2022

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans – sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLÉANS cedex 1 – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télécours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telercours.fr>.